

<https://www.pressegauche.org/Assurance-emploi-la-CSN-occupe-les-bureaux-de-Service-Canada>



Assurance-emploi : la CSN occupe les bureaux de Service Canada

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 13 mars 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 13 mars 2019 - Malgré une occupation du bureau de Justin Trudeau pendant neuf heures le 30 janvier dernier, Ottawa persiste à maintenir une mécanique de l'assurance-emploi qui génère de la pauvreté, qui dévitalise les localités éloignées qui vivent d'industries saisonnières. Une manifestation organisée par la CSN s'est tenue aujourd'hui dans les bureaux de Service Canada au Complexe Guy-Favreau, à Montréal, pour tenter de faire entendre la voix des régions au premier ministre.

« Pourquoi le gouvernement Trudeau s'obstine-t-il à maintenir une mécanique d'assurance-emploi héritée du gouvernement précédent, alors que la caisse de l'assurance-emploi déborde ? », s'interroge Jean Lacharité, vice-président de la CSN. Ce dernier demande au gouvernement, qui dit vouloir lutter contre la pauvreté et prévoit même un projet de loi sur ce sujet, de réformer en profondeur le système d'assurance-emploi actuel.

Les règles actuelles engendrent une fin des prestations, le trou noir, auprès des chômeuses et des chômeurs. Ces derniers font pourtant partie des moins bien nantis de notre société et on ne devrait pas les appauvrir encore plus. « Le prochain budget fédéral sera une bonne occasion pour le gouvernement de montrer qu'il est sérieux dans sa démarche et veut vraiment améliorer le sort des Canadiennes et des Canadiens qui sont au bas de l'échelle », ajoute Jean Lacharité.

Le trou noir persiste

Les solutions proposées dans le budget fédéral de l'an dernier ne corrigent pas le problème du « trou noir » qui plonge des milliers de familles dans la pauvreté. La formation ou les autres mesures proposées dans ce budget sont temporaires et incomplètes. Le nombre de semaines sans prestation d'assurance-emploi (trou noir) continue de croître en raison d'anciennes réformes du programme et du fait que le taux de chômage est plus bas dans l'ensemble des grandes régions qui servent de référence pour fixer le nombre de semaines de couverture. Les localités éloignées avec un taux de chômage plus élevé se trouvent défavorisées par ce calcul.

Ottawa doit entendre les régions

« Il faut cesser de vider les régions éloignées. Envoyer des travailleuses et des travailleurs de l'extérieur qui repartent de la région une fois le travail terminé n'assure pas la vitalité du territoire », soutient Jean Lacharité.

Bien que le problème du trou noir n'affecte pas les grandes villes comme Montréal ou Ottawa, les élu-es au fédéral doivent répondre à l'appel des régions et se prononcer sur leur volonté de réformer en profondeur les règles de l'assurance-emploi afin d'éviter le plus possible de multiplier les semaines sans aucun revenu pour les travailleuses et les travailleurs de l'industrie saisonnière en région éloignée.